



Droit en general entre locataire et proprietaire

Par **daviduss**, le **04/05/2009** à **11:52**

Bonjour, rnje dois une somme d argent a une personne pour qui j aiete condanné, j ai fait un dossier de surendettement j ai bientot fini mais il me reste a lui payer, rnje ne peux avoir de credit ama banque. si je lui signe une reconaissance de dette , peut il me faire une lettre a la banque de france afin de regulariser ce dossier afin que je puisse avoir un credit a ma banque. rnje vous remercie par avancernrnmerci d avoir repondu. rncest ce legal? y a t il ue un ou plusieurs cas dans ce domaine? rnquel le modele de lettre a faire? s il vous plait? rn sincere rnsalutation

Par **Paula**, le **05/05/2009** à **12:55**

Bonjour, rnSi vous êtes en surendettement, la banque ne peut pas vous octroyer de crédit. Je ne pense pas qu'un courrier de cette personne changerait la réglementation. rnTrès cordialement